

Termes de référence

pour le recrutement d'une compétence externe pour l'évaluation à mi-parcours du projet
« Basketball Experience »

Date estimative souhaitée pour le lancement de l'évaluation à mi-parcours : septembre 2023



BASKETBALL EXPERIENCE

One court, our future.

Information générales

Intitulé de la mission	Evaluation à mi-parcours du projet Basketball Experience
Bénéficiaire(s)	Expertise France
Pays	Maroc et Nigéria
Durée totale des jours prévus	45 hommes/jours
Bailleur	Agence française de développement
Période couverte par l'évaluation	Octobre 2021 – Septembre 2023

Liste des acronymes

AFD	Agence française de développement
BE	Basketball Experience
COFIL	Comité de pilotage du Projet
EF	Expertise France
MEN	Ministère de l'Education Nationale
NBA	National Basketball Association
ONG	Organisation non gouvernementale
SEA	Suivi-Evaluation-Apprentissage
SERA	Suivi-Evaluation-Redevabilité - Apprentissage

1 **Contexte**

Fruit du partenariat entre l'AFD et la NBA, le projet de « Programme d'éducation et de sensibilisation par le sport », appelé *Basketball Experience*, vise à promouvoir l'éducation par le sport et l'accès à la pratique sportive pour tous par la mutualisation de moyens innovants.

L'objectif principal du projet est de développer l'usage du sport comme vecteur d'éducation en construisant des programmes de transmission de savoir-être sur des thématiques de développement durable. Il vise également à favoriser l'accès à la pratique sportive pour tous, et en particulier auprès de la jeunesse, en proposant des activités sportives en milieu scolaire et extrascolaire et en réhabilitant des infrastructures sportives de proximité. Ce projet a été conçu pour quatre pays africains et est actuellement déjà lancé au Maroc, au Nigeria et au Sénégal. Le prochain pays d'intervention serait le Kenya.

Dans chaque pays d'intervention, une ONG et une agence de communication sont recrutées par Expertise France, afin de déployer le programme. L'ONG déploie les activités avec les écoles partenaires tandis que l'agence de communication coordonne la communication autour du programme, y compris l'organisation d'événements phares du programme, ainsi que la fourniture de l'ensemble du matériel sportif nécessaire à la mise en œuvre du programme. Il s'agit ainsi du même projet dupliqué dans chaque pays d'intervention, sur des durées de déploiement différentes.

Les finalités principales du projet sont de :

- Favoriser **l'accès au sport pour tous, filles et garçons**, et notamment auprès de la jeunesse
- Développer l'utilisation du sport comme vecteur d'éducation et de sensibilisation en construisant des programmes socio-éducatifs de **transmission de compétences sociales** et de connaissances sur des thématiques de développement durable à travers la pratique sportive.

Le projet s'articule ainsi autour de 3 composantes principales :

Composante 1 : Développement d'infrastructures sportives de proximité

- Volet 1 : Construction de terrains de basket-ball
- Volet 2 : Gestion et animation des terrains

Composante 2 : Mise en place de programmes socio-éducatifs

- Volet 1 : Création de contenu pédagogique et formation des coaches et enseignants
- Volet 2 : Education et sensibilisation des jeunes par le sport

Composante 3 : Gestion et capitalisation du projet

- Volet 1 : Gestion du projet, audits et évaluation externe
- Volet 2 : Communication
- Volet 3 : Capitalisation

2 **Présentation synthétique du projet *Basketball Experience***

2.1.1 **Dates de mise en œuvre**

Le financement du projet est de 5 millions d'euros sur délégation de gestion de fonds, de l'AFD vers Expertise France. Cette délégation de gestion de fonds s'applique sur les composantes 2 et 3 détaillées au 2.1. La composante 1 étant financée par la NBA et gérée par la NBA. Au nom de la composante 3, « supervision globale du projet », EF suit les avancées de la composante 1.

Dans chaque pays, la durée d'intervention est la suivante :

Pays	Date de lancement et date de fin	Durée totale de programmation
Maroc	Octobre 2020 – Septembre 2023	3 ans
Nigéria	Octobre 2020 – Septembre 2024	4 ans
Sénégal	Octobre 2022 – Septembre 2025	3 ans
Kenya	Octobre 2023 – Septembre 2026	3 ans

Le projet a une durée de **71** mois, avec une date de fin prévue pour le 30 septembre 2026.

2.1.2 Localisation/Zones d'intervention

L'intervention dans chaque pays est d'envergure municipale ou à l'échelle d'une agglomération. En effet, les zones d'interventions sont liées aux zones couvertes par les OSC recrutées. Au Maroc, l'intervention se fait sur la ville de Casablanca, au Nigéria sur l'Etat de Lagos, au Sénégal sur les villes de St Louis et Guédiawaye.

2.1.3 Partenaires opérationnels

Pour mettre en œuvre le projet, Expertise France s'appuie, dans chaque pays, sur une OSC et une agence de communication. **L'OSC** met en place des activités en recrutant des coaches qui interviennent sur le temps extrascolaire. **L'agence de communication** fournit le matériel nécessaire à la bonne mise en œuvre des activités (tee-shirts, casquettes, plots, cerceaux, ballons de basket ...) et organise les grands évènements du programme (inauguration de terrain, compétition inter-écoles etc ...).

Les partenaires sont les suivants, par pays :

Pays	OSC	Agence de communication
Maroc	IDMAJ	TLS Groupe
Nigéria	Dream Sports Africa	Connect marketing
Sénégal	SEED Project	People No Limit
Kenya	<i>Sélection prévue en septembre 2023</i>	

La maîtrise d'ouvrage mandatée est confiée à Expertise France (EF) en délégation de gestion de fonds directe, qui met en œuvre le projet conformément aux dispositions de la Convention entre l'AFD et Expertise France.

2.1.4 Coordination du dispositif

La coordination du projet s'organise de la manière suivante :

- Deux réunions mensuelles avec les partenaires locaux, par pays, par visioconférence (deux réunions par mois et par pays) : EF, OSC, agence de communication, AFD locale et NBA.
- Deux réunions mensuelles avec le comité stratégique du projet : NBA Africa, AFD siège, EF siège
- Une réunion annuelle : le Comité de pilotage du Projet (COPIL) qui a vocation à valider les orientations stratégiques du Projet, à superviser sa mise en œuvre en conformité avec la finalité et les objectifs définis collectivement. Ce comité de pilotage se réunit annuellement et rassemble les représentants NBA, AFD et Expertise France. Le dernier COPIL s'est réuni le 27 juin 2023 à Paris.

Le projet ne sollicite pas d'expertise externe pour sa gestion opérationnelle, qui se fait ainsi au niveau d'Expertise France siège.

Ainsi, les différentes parties prenantes du programme sont, de manière non exhaustive :

- Une OSC et une agence de communication dans chaque pays,
- L'AFD siège et les agences locales de l'AFD dans chaque pays,
- La NBA Africa à Johannesburg et la NBA Nigéria pour le cas du Nigéria,
- Les ministères concernés, et en priorité le Ministère de l'Education et le Ministère chargé des Sports dans chaque pays,
- Les municipalités concernées,
- Les autorités autres concernées,
- Expertise France.

2.1.5 Groupes cibles

Les groupes cibles visés par le projet sont :

- Les jeunes de 9 à 18 ans dans les zones d'intervention des OSC (de 8 à 18 ans au Maroc et de 12 à 18 ans au Nigéria)
- Les coaches du programme dans le cadre de leur formation et du suivi de cette formation (20 coaches par pays dont 10 femmes et 10 hommes).
- Les enseignants d'éducation physique et sportive des écoles partenaires ayant été formés au programme.

2.1.6 Budget du projet

Le budget du projet est de 5 millions d'euros délégués par l'AFD à Expertise France pour déployer les composantes 2 et 3.

La NBA détient son propre budget, équivalent à celui de l'AFD, pour déployer la composante 1.

2 - Composantes du projet

Composante 1 : Développement d'infrastructures sportives de proximité

Volet 1 : construction de terrains de basket-ball

Le projet prévoit la construction et/ ou la réhabilitation d'un maximum de 2 terrains dans chaque pays d'intervention.

La construction de ces terrains est exclusivement prise en charge par la NBA, à savoir i) le financement des constructions et/ou réhabilitation, ii) la réalisation des études techniques, iii) la contractualisation avec l'entreprise de construction, et iv) la supervision des travaux.

Le foncier pour la construction de ces terrains sera mis à disposition par la municipalité de la ville d'implantation du projet à qui sera rétrocédé le terrain de basket-ball une fois construit et/ou réhabilité.

Le terrain devra être à proximité des écoles qui participent au projet et devra prévoir, dans la mesure du possible, la construction de toilettes pour filles et de toilettes pour garçons et de vestiaires pour filles et vestiaires pour garçons, pour augmenter la participation des filles au projet. L'ensemble de ces infrastructures seront séparées et le nombre de sanitaires seront du même nombre, dans les toilettes pour filles et dans les toilettes pour garçons.

La majorité des matériaux utilisés seront achetés au niveau local, à l'exception de la surface du terrain de basket-ball dont les carreaux en gomme seront fabriqués en Afrique du Sud (carreaux à clipper résistants à des températures élevées et à l'eau, et garantis sur plusieurs années).

Volet 2 : gestion et animation des terrains

A. Maintenance

La maintenance des terrains sera assurée par la municipalité. Son coût devra être inscrit dans le budget annuel de la municipalité.

B. Gestion et animation

La gestion et l'animation des terrains construits seront de la responsabilité de la municipalité qui pourra déléguer cette mission i) soit à l'OSC locale partenaire du projet ii) soit à des associations sportives de quartier, iii) soit à des fédérations sportives.

Il sera important de veiller, avec la municipalité, gardienne des clés du terrain, que des créneaux d'utilisation du terrain devront être réservés pour le programme *Basketball Experience*, en plus des créneaux d'entraînement déjà attribués par la municipalité.

Réalisations sur la composante 1 à date

Maroc

- un terrain rénové par la NBA et opérationnel (terrain de Zenata à Zenata)
- un second terrain en cours d'identification

Nigéria

- un terrain en cours de livraison (terrain de Campos à Lagos) pour fin juin 2023

Sénégal

- un terrain identifié depuis décembre 2022 (terrain Hamo 456 à Guediawaye)

Composante 2 : Mise en place de programmes socio-éducatifs

Volet 1 : création des programmes socio-éducatifs et formation des coachs et enseignants participants au projet

La NBA, en concertation avec l'AFD, propose dans le cadre du programme Basketball Experience, mis en œuvre au Maroc et Nigéria à ce jour, des sessions d'éducation à travers la pratique du basket-ball. Durant ces sessions, les coaches participant au projet profitent de l'enseignement du basket-ball pour transmettre des compétences sociales (respect, rigueur et discipline, confiance en soi, atteinte d'objectifs, gestion des conflits etc...), et sensibiliser sur des thématiques transversales dont la santé et l'égalité femmes-hommes. En effet, pour chaque pays d'intervention, en partenariat avec une OSC locale, un enjeu de développement durable spécifique à la zone de mise en place du projet est inclus dans le programme proposé par la NBA pour sensibiliser les jeunes à ce sujet.

A. Co-construction du contenu pédagogique

Dans chaque pays, un programme d'éducation et de sensibilisation par le sport sera co-construit par la NBA et l'OSC locale selon le contexte local. La NBA apportera son expertise sur le basket-ball et les « life skills » (compétences sociales) tandis que l'OSC travaillera sur l'adaptation au contexte local et la sensibilisation.

Chaque contenu pédagogique co-construit s'articulera autour de la pratique du basket-ball et de l'acquisition de compétences sociales.

Les thématiques de sensibilisation envisagées à ce stade sont les suivantes :

- Egalité femmes-hommes ;
- Santé, hygiène et nutrition ;
- Rétention scolaire ;
- Entrepreneuriat ;
- Participation à la vie citoyenne ;
- Inclusion des personnes en situation de handicap ;
- Protection de la biodiversité et changement climatique ;
- Gestion des déchets.

Les thématiques de sensibilisation proposées ci-dessus pourront être discutées avec le Ministère de l'Education nationale et le Ministère des Sports afin de s'aligner avec leurs stratégies.

B. Formation des coachs et enseignants d'éducation physique et sportive des établissements partenaires du programme

Dans le cadre du déploiement des activités dans les écoles, 20 coachs (10 hommes et 10 femmes) seront sélectionnés par l'OSC et la NBA pour mettre en œuvre le projet et déployer les activités dans les écoles.

Les 20 coachs seront recrutés à l'issue d'un processus mettant en condition pratique leurs qualités pédagogiques, relationnelles et sportives. Les coachs étant en contact direct avec les enfants, leurs références seront scrupuleusement contrôlées et leur casier judiciaire pourra être soumis à vérification par l'OSC et la NBA. Par ailleurs, avant toute intervention dans une école, les coachs seront présentés au directeur ou à la directrice de l'établissement ainsi qu'au personnel ad hoc.

Ainsi, suite à ce recrutement, une formation auprès des 20 coachs à l'utilisation des programmes socio-éducatifs co-construits sera assurée par les experts NBA et l'OSC. Les coachs participant au projet seront sélectionnés par les experts NBA et l'OSC en fonction de leur profil, de leurs compétences et de leur intérêt pour le projet.

La formation sera construite en cascade, à savoir :

- Formation annuelle (2 sessions de 3 jours chacune) d'environ 20 coachs par pays par les experts NBA et l'OSC locale (formation certifiante reconnue par la FIBA) ;
- une formation des professeurs d'éducation physique et sportive des établissements partenaires du programme,

Le suivi des coachs sera assuré par les experts de la NBA avec lesquels ils feront des points réguliers. Chaque coach aura à sa charge le suivi d'environ 10 établissements scolaires.

Volet 2 : éducation et sensibilisation des jeunes par le sport dans les établissements scolaires

Les sessions d'éducation et de sensibilisation par le sport seront proposées à des jeunes entre 8 et 18 ans dans les établissements scolaires participants au projet, mais peuvent également avoir lieu en dehors du cadre scolaire, lors de compétitions entre établissements par exemple. L'ensemble de ces sessions seront animées par les coachs recrutés et formés dans le cadre du projet.

Les activités se déclinent en 3 axes :

- **Les assemblées** : pour présenter le programme à un établissement scolaire et susciter leur intérêt pour accueillir le programme
- **Les clinics** : pour déployer le programme, de manière hebdomadaire, sur toute l'année scolaire auprès des jeunes participants
- **Le Basketball Experience final game** : pour clore l'année scolaire à travers une compétition inter joueurs des écoles partenaires du programme qui permettra de rassembler les meilleurs joueuses et joueurs du programme.

Les assemblées

Durée : 30 min

Fréquence : une fois par école partenaire ou futur partenaire du programme sur toute la durée du programme

Public : une école (et à travers l'école, les publics sont : enfants souhaitant s'inscrire au programme, professeurs d'éducation physique et sportive, direction et personnel encadrant de l'école)

Encadrants : coachs formés par la NBA

Les assemblées sont des événements de sensibilisation au programme. Organisées par les OSC du programme et animées par les coachs, formés par la NBA, elles ont pour objectif de présenter, durant des sessions de 30 min, grand public, dans une école, le programme, ses composantes et ses activités.

Les assemblées sont délibérément ouvertes à toutes les classes d'âge de l'école et également au personnel encadrant : il s'agit d'un temps d'échange, de communication mais également d'activité physique pour susciter l'enthousiasme des enfants et leur donner envie de s'inscrire au programme.

Les clinics : sessions d'éducation et de sensibilisation au sein des établissements scolaires

Durée : 1h00 à 1h30

Fréquence : hebdomadaire durant toute l'année scolaire (septembre à juin)

Public : enfants inscrits dans le programme des écoles partenaires

Nombre d'enfants participants à cette activité par an : environ 25 000 par pays

Encadrants : coachs formés par la NBA

Les établissements participants seront choisis en concertation avec les autorités locales et le Ministère de l'Education nationale. Il sera privilégié des établissements issus de plusieurs quartiers différents avec

des populations de catégories sociales différentes afin de créer une certaine mixité et des échanges entre jeunes issus de milieux différents.

Dans chacun de ces établissements, les coachs formés par la NBA animeront des sessions hebdomadaires d'éducation et de sensibilisation par le sport (clinics), utilisant les programmes créés par la NBA et l'OSC.

Ces clinics auront lieu soit sur des terrains de basket-ball existants au sein des établissements scolaires, soit sur des terrains à proximité, soit sur les terrains de basket-ball construits dans le cadre du projet.

Un tournoi entre les établissements scolaires participants au projet sera mis en place en fin d'année scolaire (juin/juillet) afin de i) mettre en pratique les compétences sociales apprises pendant les sessions hebdomadaires ; ii) motiver les jeunes à participer au programme et à être assidus et iii) créer de la cohésion au sein des établissements.

Les tournois annuels : « Basketball Experience »

Durée : une journée

Fréquence : annuelle

Public : enfants inscrits dans le programme des écoles partenaires et sélectionnés suite à une compétition inter écoles du programme

Nombre d'enfants participants à cette activité par an : environ 500

Encadrants : coachs formés par la NBA et NBA

A la fin de chaque année scolaire, les meilleurs joueurs et joueuses ayant participé au tournoi mis en place entre les établissements scolaires s'affronteront lors d'un match de fin d'année scolaire qui aura lieu sur l'un des terrains de basket-ball construits ou réhabilités par le projet. Seront également remis lors de cette grande finale le prix du meilleur enseignant et du meilleur éducateur de l'année.

Cet évènement, auquel seront conviés les familles des élèves mais également des représentants des autorités et communautés locales, permettront aussi de :

- Sensibiliser à l'importance de la pratique sportive pour la santé et le bien-être ;
- Sensibiliser sur la thématique de développement durable développée dans le programme socio-éducatif ;
- Faire co-habiter lors d'un évènement festif, pendant une journée, des populations de milieux divers.

A cette occasion, des grands joueurs de la NBA ainsi que des « Dunkers » viendront pour animer la finale, faire des démonstrations, et échanger avec les jeunes. Ces grands joueurs insisteront sur l'importance des valeurs universelles du sport, sur le bienfait de la pratique sportive au quotidien pour le corps et l'esprit, mais également sur l'importance de l'éducation (au sens large, y compris scolaire), de la discipline, de la rigueur et de l'esprit d'équipe pour réussir.

Cela sera également l'occasion de communiquer sur le projet, et sur les activités du Sénégal, de la NBA et de l'AFD au Sénégal et sur le secteur sport et développement.

Réalisations sur la composante 2 à date



Results Per activities

Number of BE schools in each country so far

Number of Clinics organized so far
Number of Assemblies organized so far
Number of BE Final game organized so far

Number of Training of coaches organized during the period
Number of Awareness day for PE teachers organized during the period

5 100

Clinics

4 300 in Morocco

800 in Nigeria

(+ basketball sessions + Direct classroom activities + outdoor light physical activity sessions)

3

Training of coaches during the period

Morocco – July 22

Morocco – January 23

Nigeria – May 23

118

Schools

64 in Morocco

54 in Nigeria

41 in Casablanca
4 in Mohammedia
16 Zenata
3 Dar Bouazza

All schools in Lagos State
24 private and 30 public schools
19 in district 3
23 in district 4
12 in district 5

51

Assemblies

47 in Morocco

4 in Nigeria

20 targeted by July 23

800 students reached to date and above
2000 targeted by July 23

2

Physical education awareness day during the period

Morocco – January 23

Nigeria – May 23

1

BE Final Game in Morocco

5

Results Per beneficiaries

Children reached (per country / activity / age / gender) since BE launching

Coaches (per country / gender) since BE launching since BE launching

PE teachers (per country / gender) since BE launching

68

BE coaches benefited at least one NBA junior training

31 in Morocco

25 in Nigeria

• 20 coaches in November 2021
• 18 coaches in July 2022
• 20 coaches in January 2023 (amongst whom 17 benefited two first training)

52% male (16)
48% female (15)

• 19 coaches in December 2021
• 18 coaches in May 2023 (amongst whom 12 benefited first training)

48% male (12)
52% female (13)

67 361

Children

37 350 in Morocco

10 500 through clinics

26 850 through assemblies

30 011 in Nigeria

14 055 through clinics (4667 basketball activities and 9388 outdoor light physical activity)

15 156 direct life skills activities

800 through assemblies

% Age category: 8 to 17

Gender balance for clinics:
48% male (5 040)
52% female (5 460)

% Age category: 12 to 17

Gender balance for clinics:
53% male (7403)
47% female (6652)

405

Physical education teachers

BE awareness day

200 in Morocco

203 in Nigeria

72% male (144)
28% female (56)

59% male (119)
41% female (84)

6



Results

Per coordination / communication events / items distributed / media reach

Number of items distributed (per country and per item)

Communication events
Average number of journalists invited to each event
Average number of articles published after each event
Media reach of the program

Coordination
Missions (EF – AFD - NBA)
Biweekly Friday meetings EF-AFD-NBA
Biweekly country meetings EF-AFD-NBA-NGO-Com.Agency

58 304

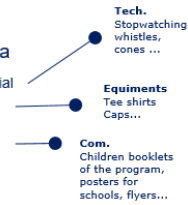
Project supplies distributed to children of the program • coaches • PE teachers • schools •

37 469 in Morocco

5249 technical material
19 490 equipment
11 100 com. Material
1 630 basket-balls

20 835 in Nigeria

3 756 technical material
2 430 equipment
12 649 com. Material
2000 basket-balls



35

Average number of journalists invited on last event

35 in Morocco last event (January 2023)

35 in Nigeria last event (May 2023)

• Average media reach after each event •

8 million in Morocco through

(last event January 23)

- Online press 74.67%
- MaghrebArabPress 13.33%
- Print media 2.67%
- Television 6.67%
- Radios 2.67%

96.5 million in Nigeria through

(last event May 23)

- Online press 80%
- 20 % Interviews (70% TV, 30% Radio)

2 bimonthly coordination meetings EF – AFD - NBA

6 bi-monthly coordination meetings with local team project (2 per months)

3 EF missions

3 NBA missions

1 AFD headquarters

7

Composante 3 : Gestion du projet et capitalisation

LA NBA et l'Agence française de développement sont les deux entités qui financent ce projet.

Si la NBA gère ses fonds propres, notamment pour la construction et/ou la réhabilitation des terrains (Composante 1 du projet) ; les fonds que l'AFD alloue au projet pour la mise en place des activités socio-éducatives sont gérés par Expertise France (Composante 2 et 3 du projet).

Au titre des fonds alloués par l'AFD à Expertise France sur la composante 3, celle-ci est en charge de :

- coordonner les activités des partenaires locaux en vue de délivrer les activités auprès des bénéficiaires et ainsi à ce titre d'assurer un suivi administratif et financier de toutes les dépenses effectuées au titre du programme, et de manière globale, les contrats établis avec les OSC et agence de communication,
- coordonner les relations partenariales et de travail de l'ensemble des partenaires du projet, dans tous les pays, notamment via des réunions régulières,
- assurer le reporting des activités des OSC et des agences de communication auprès de l'AFD et de la NBA (chiffres à dates sur les activités, bénéficiaires, événements etc ...)
- lancer et suivre les deux évaluations du projet par un cabinet externe,
- lancer et suivre les audits annuels du projet.

3 OBJECTIFS ET RESULTATS POURSUIVIS PAR L'ÉVALUATION A MI-PARCOURS

3.1 Objectifs de la mission

3.1.1 Raison d'être de l'évaluation à mi-parcours

Le projet *Basketball Experience* est le premier projet en lien avec les thématiques sport, culture et jeunesse, en gestion au niveau d'Expertise France. Il s'agit également du premier projet né de l'une des premières initiatives financées par l'AFD dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie Sport et Développement. Ainsi, les attentes sur ce projet, au niveau stratégique, déployé sur plusieurs pays du continent africain, sont importantes.

Au regard de l'enjeu, Expertise France souhaite diligenter une évaluation externe à mi-parcours. Cette évaluation est un jalon du programme pour assurer sa redevabilité envers l'AFD, EF et la NBA. Cette évaluation à mi-parcours se focalisera sur les deux premiers pays d'intervention : le Maroc et le Nigéria. L'évaluation doit également permettre de tirer des enseignements et des pistes d'amélioration qui serviront à ajuster si nécessaire le projet par rapports aux objectifs et cibles définis sur les deux autres pays d'intervention : le Sénégal et le Kenya. Cette évaluation sera par ailleurs partagée avec les ministères sénégalais et kényan de l'éducation et des sports, pour introduire le bilan et les bonnes pratiques relevées dans les autres pays d'intervention.

3.1.2 Objectifs et attentes générales de la mission

Cette évaluation a pour principal objectif de fournir à EF, à l'AFD siège et aux agences locales de l'AFD au Maroc, Nigéria, Sénégal et Kenya, à la NBA et aux ministères de l'Education des pays concernés :

- Une analyse globale et indépendante de la performance du projet BE, en prêtant une attention particulière à ses résultats intermédiaires, en comparaison avec les objectifs fixés ;
- Des leçons et des recommandations, de manière à améliorer, le cas échéant, les actions en cours et futures, particulièrement au Sénégal et au Kenya, futurs pays d'implantation.

En particulier, cette évaluation servira à :

- Analyser de manière globale la performance du projet : évaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, et l'efficacité de la gestion du projet, et les facteurs gênants ou entravant la performance (obstacles récurrents, etc.) ;
- Évaluer la stratégie de mise en œuvre et la gouvernance : confirmer ou infirmer les choix stratégiques opérationnels et explorer les ajustements nécessaires par la formulation de recommandations ;
- Permettre l'apprentissage : identifier les bonnes pratiques et leçons apprises afin de proposer des recommandations en vue d'accélérer la mise en œuvre du projet et maximiser les chances d'atteinte des résultats envisagés d'ici 2026.

L'évaluateur.ice devra fournir les éléments de preuves expliquant les analyses, les liens de cause à effet et tenter d'identifier les facteurs gênant ou entravant le progrès. Son travail doit encourager la responsabilisation, la prise de décisions, et l'apprentissage.

3.2 Périmètre de l'évaluation

L'évaluation portera sur les éléments suivants :

Période à évaluer : octobre 2020 à septembre 2023

Composantes : les 3 composantes du projet sont concernées.

Pays : Maroc et Nigéria.

4 Critères et questions évaluatives

L'évaluation utilisera 4 des critères définis par le Comité d'Assistance au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) : **la pertinence, la cohérence, l'efficacité et l'efficience.**

Les questions évaluatives ci-dessous ont été développées de manière participative au sein du groupe de pilotage. Elles seront revues et précisées par l'évaluateur.ice au moment de la phase de démarrage de l'évaluation, afin de proposer une version finale dans la note de cadrage, qui sera validée par le groupe de pilotage.

Critères d'évaluation	Questions évaluatives spécifiques
Pertinence	<p>1.1. Dans quelle mesure le projet BE s'inscrit-il dans les priorités nationales sectorielles dans chaque pays évalué et dans leurs politiques publiques relatives à l'éducation et au sport ? Quelles ont été les principales évolutions du contexte d'intervention et dans quelle mesure/comment le projet s'est-il adapté ? Dans quelle mesure le projet s'inscrit-il en cohérence avec les stratégies de développement des acteurs sportifs locaux (OSC, clubs sportifs, fédération nationale de basketball (ou émanation locale), comité national olympique) ?</p> <p>1.2. Dans quelle mesure la stratégie de mise en œuvre du projet BE semble-t-elle appropriée pour permettre l'atteinte des résultats et un impact durable ? La théorie du changement du projet est-elle toujours plausible ? Les indicateurs retenus dans le système SEA du projet sont-ils appropriés ?</p> <p>1.3. Dans quelle mesure les enjeux d'inclusion ont-ils été pris en compte dans le déploiement des activités du projet (égalité femmes-hommes, inclusion de publics précaires (soit issus de milieux défavorisés, soit en situation de handicap), inclusion des communautés non participantes au programme mais habitant à proximité des terrains réhabilités ?</p>
Cohérence	<p>2.1. Dans quelle mesure les synergies envisagées d'une part entre les autres projets mis en œuvre par EF et / ou l'AFD et / ou la NBA dans le secteur de l'insertion socio-économique des jeunes dans le secteur du sport et dans les pays d'intervention ont-elles été effectives ?</p> <p>2.2. Dans quelle mesure le dispositif territorial envisagé à Casablanca et Lagos State est-il complémentaire avec les dispositifs nationaux d'appui à l'accès à la pratique sportive notamment en faveur de la jeunesse, y compris en milieu scolaire ?</p>
Efficacité	<p>3.1. Dans quelle mesure la stratégie d'intervention du projet (activités dans les écoles) a-t-elle permis de/semble-t-elle appropriée pour atteindre les résultats en terme d'appropriation des compétences de vie et / ou de poursuite de la pratique sportive par les enfants ?</p> <p>3.2. Dans quelle mesure les appuis apportés aux encadrants (formations des enseignants et formation des coaches du programme) ont-t-ils permis d'améliorer l'accès et la qualité des formations délivrées auprès des enfants ?</p> <p>3.3. Dans quelle mesure ce programme et particulièrement les formations délivrées par la NBA, ont participé à la formation</p>

Critères d'évaluation	Questions évaluatives spécifiques
	<p>professionnelle et éventuellement à l'insertion sociale et professionnelle de coaches (et notamment des femmes) dans le secteur du sport ?</p> <p>3.4. Dans quelle mesure les jeunes suivant ou ayant suivi des activités déployées par le projet ont-ils amélioré leur apprentissage ou leurs compétences de vie ?</p> <p>3.5. Dans quelle mesure les jeunes suivant ou ayant suivi des activités déployées par le projet ont-ils développé leur appétence pour la pratique sportive ?</p>
Efficienc	<p>4.1. Dans quelle mesure les ressources humaines financières et matérielles sont-elles adaptées aux besoins du projet dans chaque pays pour permettre un ratio coût/efficacité optimal ?</p> <p>4.2. Dans quelle mesure ces ressources ont-elles permis l'exécution du projet (délai de mise en œuvre des activités) dans les délais prévus ? Dans quelle mesure les conditions sont-elles réunies pour atteindre les cibles associées aux réalisations/produits du projet (en termes de quantité et en qualité) dans les délais impartis ?</p>
Durabilité/Viabilité	<p>5.1. Les résultats déjà obtenus ou en voie d'obtention sont-ils de nature à se maintenir, voire à s'amplifier, dans la durée, et si oui à quelles conditions ?</p>

Le.s consultant.e.s devront impérativement revoir et préciser chacune des questions évaluatives ci-dessus, afin de pouvoir couvrir l'ensemble des étapes marquantes du cycle du projet.

Le.s consultant.e.s devront en outre vérifier si les questions transversales suivantes (l'égalité des genres et la cohésion sociale) ont été prises en compte lors de l'identification/la formulation des documents et à quel degré celles-ci se sont retrouvées dans la mise en œuvre et la supervision de l'action.

5 Description de la mission

5.1 Méthodologie retenue

Le.s consultant.e.s doivent prendre en compte de façon équilibrée les différents points de vue légitimes qui peuvent être exprimés et conduire l'évaluation de façon impartiale. Cette prise en compte de la pluralité des points de vue doit se traduire, autant que possible, par l'implication des différentes parties prenantes du projet au processus d'évaluation.

5.2 Déroulement

Il est demandé au.x consultant.e.s d'associer étroitement Expertise France (la chargée de projet ainsi que la coordinatrice de suivi-évaluation-redevabilité-apprentissage) à la construction de son raisonnement, par des liens réguliers tout au long de la mission, de la note de cadrage jusqu'à la réunion de présentation du rapport final. En particulier, un partage des constats et des premiers éléments d'analyse doit se faire dès la fin de la mission de terrain, avec la présentation d'un rapport intermédiaire (format PowerPoint).

5.2.1 Phase de démarrage

Au cours de cette phase préparatoire, le.s consultant.e.s doivent :

- Rassembler et consulter toutes les informations et tous les documents relatifs au projet (instruction, exécution, suivi) et à la compréhension de son contexte. Les documents à consulter seront disponibles auprès de l'équipe projet Expertise France ;
- Identifier toutes les parties prenantes du projet ;
- Reconstruire la logique d'intervention du projet en étudiant le cadre logique du projet et la théorie du changement afin de : (i) clarifier les objectifs de l'intervention et de les traduire en une hiérarchie de changements attendus, (ii) aider à juger la cohérence interne de l'intervention, et (iii) identifier les hypothèses de départ (ou postulats, souvent implicites) qui ont guidé a priori le montage du projet, et d'en évaluer a posteriori le bien-fondé ;
- Approfondir le cadre de l'évaluation sur la base des termes de référence, des documents collectés et de la logique d'intervention reconstruite. Plus particulièrement, il s'agira : (i) de préciser les principales questions qui serviront à focaliser le travail d'évaluation sur un nombre restreint de points clés ; (ii) d'établir les étapes du raisonnement qui permettront de répondre aux questions (critères de jugement) ; (iii) de préciser les indicateurs à utiliser pour répondre aux questions et les sources d'informations correspondantes (documentation, entretiens, focus group, enquêtes, ...).

À partir de ce travail méthodologique le consultant proposera une **note de cadrage** (voir trame en annexe).

Cette note de cadrage fera l'objet d'un échange lors d'une réunion entre le groupe de pilotage et le.s consultant.e.s et permettra de discuter avec le.s consultant.e.s de la manière dont ils entendent structurer la démarche évaluative et d'en vérifier la faisabilité.

En cas de reconstitution de la logique d'intervention, il convient de s'assurer que les objectifs redéfinis par l'évaluateur sont bien partagés par l'équipe projet et la chargée de projet. Cette phase préparatoire est clé et permettra de valider la méthodologie proposée par les consultant.e.s.

Pour ce faire, le.s consultant.e.s auront des entretiens de cadrage avec : la chargée de projet Expertise France, la chargée de mission AFD, les représentants de la NBA Africa et des représentants de la NBA Nigéria.

La liste des documents consultables est annexée aux présents TdR.

Livrable : Note de cadrage

5.2.2 Phase de collecte de données

Revue documentaire approfondie :

L'analyse des documents pertinents doit être systématique et refléter la méthodologie conçue et approuvée pendant la phase de démarrage. Les activités à effectuer pendant cette phase doivent permettre de donner des réponses préliminaires à chaque question d'évaluation, en communiquant les informations déjà rassemblées et leurs limitations. Ces activités devraient aussi mettre en évidence les questions qui restent à traiter, les informations manquantes et les hypothèses préliminaires à tester.

Collecte de données primaires au niveau local (Maroc et Nigéria) :

Une collecte de données primaires sera menée courant octobre 2023.

La collecte de données reposera sur l'utilisation de méthodes de collecte qualitatives et quantitatives proposées par le.s consultant.e.s, selon l'échantillon proposé par l'évaluateur. Ces méthodes de collecte auront été préalablement présentées par le.s consultant.e.s dans la note de cadrage, et validées par les parties prenantes du projet (voir section 4.2.1. Phase de démarrage).

Une réunion de restitution et confrontation à chaud par l'évaluateur.ice des résultats préliminaires suite à la phase de collecte devra être réalisée auprès des partenaires sur le terrain, l'équipe projet et l'AFD.

A l'issue de la phase de collecte, le.s consultant.e.s produiront un rapport intermédiaire. Celui-ci peut être sous une forme de présentation PowerPoint. Ce document doit permettre de partager les premiers éléments de collecte et d'assurer la traçabilité des constats et conclusions de l'évaluation depuis les données collectées.

Il sert de support à une réunion intermédiaire qui réunit l'équipe d'évaluation sélectionnée et le groupe de pilotage de l'évaluation. Celle-ci permet principalement :

- » De partager un niveau de connaissances commun des éléments collectés ;
- » D'esquisser collectivement les grandes lignes de l'analyse croisée ;
- » Et d'identifier d'éventuelles lacunes de la collecte qui nécessitent un complément de collecte à distance.

Le support de présentation utilisé lors de la présentation des résultats préliminaires en fin de mission de terrain sera partagé avec l'équipe projet. Ce document doit permettre d'assurer la traçabilité des constats et conclusions de l'évaluation depuis les données collectées.

Livrable : Rapport intermédiaire - Support de présentation des résultats préliminaires de la phase de collecte

5.2.3 Phase de reporting

1) Un rapport d'évaluation à mi-parcours provisoire

Un rapport provisoire qui ne devra pas dépasser 40 pages hors annexes (cf. plan proposé en annexe 4) sera produit à l'issue des travaux complémentaires d'analyse et de contrôle qualité du ou des consultant.e.s ainsi qu'un support de présentation sous format PowerPoint.

Ce rapport provisoire sert de support à une réunion de restitution entre l'équipe d'évaluation sélectionnée, le groupe de pilotage de l'évaluation et l'AFD. Celle-ci permet principalement :

- » De partager et discuter les conclusions provisoires relatives aux questions d'évaluation ;
- » De s'assurer que ces conclusions soient suffisamment étayées et d'identifier d'éventuelles lacunes d'analyse qui nécessiteraient un complément d'analyse ;
- » D'ajuster leur formulation pour aboutir à une production collective des conclusions définitives ;

- » De co-construire les recommandations issues de l'évaluation.

Le.s consultant.e.s devront formuler des conclusions et des recommandations spécifiques sur l'intégration des questions liées à l'égalité de genre dans le projet.

Livrable : Rapport d'évaluation à mi-parcours - *provisoire*

2) Rapport d'évaluation à mi-parcours définitif et synthèse

Un rapport définitif, intégrant les observations **d'Expertise France, de l'AFD**, et les recommandations identifiées ainsi qu'une synthèse de 2 pages (cf. modèle en annexe 5), sera par la suite produit par le.s consultant.e.s.

Si les observations faites expriment des différences d'appréciation non partagées par les consultant.e.s, celles-ci peuvent être annexées au rapport définitif et commentées par les consultants.

Livrable : Rapport d'évaluation à mi-parcours – *final*

+ *Fiche de synthèse*

+ *présentation de l'atelier de restitution*

5.3 Livrables attendus

Les livrables devront être soumis par email sous format Word/PowerPoint aux destinataires qui seront indiqués à l'équipe d'évaluation lors de la phase de démarrage. Ils devront être rédigés en langue française. Le format de livraison sera validé en amont avec l'équipe projet.

Phase	Livrables	Nombre de pages max. annexes non comprises	Homme-Jour	Date de livraison
A - Phase de démarrage	1. Réunion de lancement		1	Mardi 5 septembre 2023
	2. Note de cadrage (incl. Matrice d'évaluation)	15 p.	4	Vendredi 22 septembre 2023
B - Phase de collecte des données	3. Eventuels rapport(s) de mission(s) incluant un résumé exécutif d'une page (constats à chaud, le dernier jour de la mission de terrain)	10 p.	4	+7 jours après la mission de terrain
	4. Rapport intermédiaire et support de présentation du rapport intermédiaire en atelier de restitution	30 p.	16	Lundi 6 novembre 2023
C – Phase de reporting	5. Rapport d'évaluation à mi-parcours provisoire	40 p.	9	Vendredi 24 novembre 2023
	6. Rapport d'évaluation à mi-parcours définitif	45 p	5	Vendredi 8 décembre 2023
	7. Fiche de synthèse du livrable n°6	2 p (infographies appréciées)	1	Vendredi 8 décembre 2023

Phase	Livrables	Nombre de pages max. annexes non comprises	Homme-Jour	Date de livraison
	8. Présentation de l'atelier de restitution (format ppt)	30 slides max	-	Vendredi 8 décembre 2023

En outre, un support de présentation type diaporama Power Point devra être produit pour chaque réunion de pilotage.

6 Organisation des travaux

6.1 Pilotage de l'évaluation et gouvernance du projet

L'évaluation est gérée par **Expertise France** avec l'aide d'un groupe de pilotage composé de : la Chargée de projet et la coordinatrice suivi-évaluation du Département CHDS. Les réunions du groupe de pilotage pourront être étendues à d'autres parties prenantes (AFD siège, AFD Maroc, AFD Nigéria, NBA Africa, NBA Nigéria par exemple) pertinentes en fonction des nécessités.

Les fonctions principales des membres du groupe de pilotage de l'évaluation sont de :

- Conseiller et orienter les choix relatifs à l'évaluation ;
- Proposer des décisions sur les ajustements à opérer dans la conduite de l'évaluation ;
- Valider les livrables remis par les évaluateur.ice.s.

Des réunions du comité sont prévues dans le cours de cette évaluation :

1. En phase de démarrage, pour valider la méthodologie générale de mise en œuvre, le plan de collecte des données et la présentation espérée des livrables attendus, et valider la note de cadrage ;
2. Lors d'un point intermédiaire pour réagir aux premières analyses et constats, une fois la phase de collecte de données terminée (validation du rapport intermédiaire)
3. En phase de finalisation, pour participer à la formulation des conclusions et à la co-construction des recommandations ;
4. Pour valider le rapport de mission définitif en fonction de l'étendue des points restant à arbitrer, sinon par courriels.

6.2 Modalités de coordination

Il est demandé au.x consultant.e.s d'associer étroitement Expertise France à la construction de son raisonnement, par des liens réguliers tout au long de la mission, de la note de cadrage jusqu'à la réunion de présentation du rapport provisoire. En particulier, un partage des constats et des premiers éléments d'analyse doit se faire dès la fin de la mission, avant la rédaction du rapport intermédiaire.

Les prestations se dérouleront à distance et sur site, au Maroc et au Nigéria.

La réunion de lancement, les entretiens de cadrage et la restitution finale pourront se dérouler à distance en visio conférence selon l'organisation des consultant.e.s. Les éventuels réunions de cadrage/restitution seront en présentiel si possible.

6.3 Organisation des missions terrain

L'équipe projet s'occupera de l'organisation logistique des ateliers et de la séance de restitution.

Les langues de travail sont le français et l'anglais. Les livrables finaux seront livrés en français et en anglais (livrable 6 et 7).

6.4 *Calendrier indicatif*

La durée totale de la mission est estimée à **11 semaines avec une charge de travail évaluée à 45 hommes-jours**, entre début septembre et début décembre 2023.

L'équipe d'évaluation sélectionnée devra proposer dans son offre un plan de travail détaillé incluant les jours travaillés par activité et par membre de l'équipe d'évaluation, ainsi que les dates et lieux indicatifs. Ce plan de travail sera discuté et validé lors de la réunion de démarrage. Un chronogramme clair établira les jalons avec les éventuelles dates de missions prévisionnelles.

7 Moyens

7.1 Profils demandés

7.1.1 Expertises attendues

La mission sera idéalement conduite par un binôme d'expert ayant des profils complémentaires en évaluation des politiques publiques et sur la thématique sport, éducation et insertion sociale.

1) Expert.e, Chef.fe de mission, il/elle devra :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire minimum Master (BAC+5) dans un domaine pertinent à la mission : en administration publique, sciences sociales, sciences de l'éducation, coopération internationale, évaluation, ou équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans en suivi et évaluation du développement et/ou dans le secteur de l'éducation, du sport, et/ou du sport pour le développement
- Avoir réalisé au moins 3 missions d'évaluation de projet de coopération internationale, en tant que chef.fe de mission, dont au moins une mission dans l'éducation, du sport, et/ou le sport pour le développement
- Avoir une expérience de coordination multi-acteurs ;
- Une expérience dans des projets similaires et des connaissances en gestion de projet seraient très appréciées ;
- Excellente maîtrise des outils bureautiques (MS Office : Word, Excel, PowerPoint ou de leur équivalents LibreOffice) et de l'Internet ;
- Excellentes qualités de communication et d'organisation ;
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais, écrit et parlé (bonnes capacités de rédaction, de synthèse et d'analyse) ;

2) Expert.e, il/elle devra :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire minimum Master (BAC+5) dans un domaine pertinent à la mission : en administration publique, sciences sociales, sciences de l'éducation, coopération internationale, évaluation, ou équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le secteur de l'éducation, de la formation professionnelle et/ou du sport ;
- Une expérience dans des projets similaires et des connaissances en gestion de projet seraient très appréciées ;
- Avoir réalisé au moins 1 mission d'évaluation de projet de coopération internationale serait un atout ;
- Expérience de coordination multi-acteurs ;
- Excellente maîtrise des outils bureautiques (MS Office : Word, Excel, PowerPoint ou de leur équivalents LibreOffice) et de l'Internet ;
- Excellentes qualités de communication et d'organisation ;
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais, écrit et parlé (bonnes capacités de rédaction, de synthèse et d'analyse) ;

7.1.2 Organisation attendue de l'équipe

L'équipe d'évaluation sera composée par un binôme d'expert.e.s indépendant.e.s librement *constitué par l'expert.e international.e*. L'évaluateur.rice devra proposer dans son offre une répartition des rôles et responsabilités tout au long du processus d'évaluation. Cette répartition sera discutée et validée lors de la réunion de cadrage.

7.2 Contenu des offres

Les offres devront inclure :

- **Une offre technique** : Compréhension des termes de référence, méthodologie proposée, composition de l'équipe d'évaluation (avec CV et description des expériences similaires), plan de travail détaillé et répartition des rôles et responsabilités au sein de l'équipe d'évaluation ; chronogramme d'activité.
- **Une offre financière** : Budget global de l'évaluation comprenant les éléments budgétaires suivants : coût journalier de chaque intervenant ; décomposition des temps d'intervention par intervenant.e et par étape de travail ; coûts annexes (prestations et documents complémentaires) ; frais de missions (dans l'éventualité de missions au Maroc et / ou au Nigéria) : billet d'avion, per diem (incluant les frais d'hôtel, frais de bouches et de transports locaux) et frais de visa.

7.3 Modalités d'évaluation des offres

Expertise France sélectionnera l'offre qui présente la meilleure notation sur la base de la grille suivante :

1. Offre technique	Maximum (80)
Critère n°1 : Compréhension des TdR et des buts des services à fournir	5
Critère n°2 : Approche méthodologique globale, approche du contrôle qualité, pertinence des outils proposés et estimation des difficultés et des enjeux rencontrés	25
Critère n°3 : Organisation des tâches et du temps	10
Critère n° 4 : Expérience et qualification de l'équipe d'évaluation proposée	40
2. Offre financière*	20
SCORE TOTAL	100

**La note financière est obtenue pour chaque candidat par application de la formule : nombre de point maximum x montant de l'offre financière la moins-disante / montant de l'offre financière du candidat noté.*

Le prix est examiné seulement pour les offres dont la qualité dépasse le minimum acceptable. La phase d'évaluation des offres peut inclure à l'initiative d'Expertise France, une audition des candidats retenus à l'issue de l'évaluation des offres techniques.

8 Annexes DES TERMES DE REFERENCE

1. Trame de note de cadrage



Trame note de
cadre.xlsx

2. Trame de matrice d'évaluation



Trame matrice
évaluation.docx

3. Plan type du rapport d'évaluation



PLAN TYPE DU
RAPPORT D'ÉVALUA

4. Cadre logique du projet BE et Théorie du changement

Transmis ultérieurement

5. Liste indicative de documents

Transmis ultérieurement

6. Liste indicative des structures à rencontrer

Transmis ultérieurement

7. Organigramme du projet

Transmis ultérieurement